

Bac 2023 : corrigé de philosophie, Antilles-Guyane AG1

Proposition de corrigé - non officielle. Baccalauréat général, philosophie, session 2023, Antilles-Guyane, code 23-PHGEAG1. Les trois choix sont traités.

[Sujet officiel](#) · [Annales de ce concours ou examen](#)

Sujet 1 - Ce qui est vrai peut-il être réfuté ?

Problème

Réfuter une proposition, c'est montrer qu'elle est fausse ou que sa justification échoue. Si une proposition est réellement vraie, une réfutation correcte ne peut établir sa fausseté. Mais nous appelons parfois vrai ce qui est seulement tenu pour vrai. La distinction est centrale.

Plan développé

- 1. Une vérité ne devient pas fausse parce qu'on la conteste.** Une objection fondée sur une prémisse erronée peut être persuasive sans être valide. Le succès d'un adversaire dans une discussion ne modifie pas la réalité du fait. Une réfutation authentique de la proposition montrerait donc que son statut de vérité avait été attribué à tort.
- 2. La justification d'une proposition vraie peut être réfutée.** On peut parvenir à une conclusion exacte avec un raisonnement faux. Montrer cette erreur détruit la preuve proposée, pas nécessairement la conclusion. Il faut alors chercher d'autres raisons ou reconnaître qu'on ne sait pas encore la justifier.
- 3. La discussion porte sur nos prétentions au vrai.** Une réfutation peut corriger une conviction et améliorer les arguments d'une conclusion maintenue. Ce qui est vrai ne peut être valablement montré faux dans les mêmes conditions et le même sens ; ce que nous croyons vrai doit rester soumis à l'examen. Le sujet invite ainsi à ne confondre ni vérité et certitude, ni conclusion et preuve.

Sujet 2 - Les artistes nous rendent-ils heureux ?

Le bonheur désigne plus qu'un plaisir passager ; une œuvre peut nous réjouir, nous troubler ou nous faire réfléchir. Le sujet demande si les artistes possèdent le pouvoir de produire ce bonheur chez leurs destinataires.

- 1. Les œuvres peuvent contribuer à une vie heureuse.** Elles offrent des expériences de plaisir, de partage et de découverte. Un spectacle ou une musique peut créer un moment commun ; une forme peut aider à exprimer ce que l'on ressent. Les artistes rendent possibles ces rencontres.
- 2. Ils ne commandent pas la réaction du destinataire.** La même œuvre peut toucher une personne et laisser une autre indifférente. Elle peut susciter une peine ou montrer une injustice. Le plaisir esthétique ne supprime pas non plus les difficultés matérielles et relationnelles de l'existence.

3. Leur contribution peut compter sans devenir une garantie. L'art peut élargir la sensibilité et nourrir une manière de vivre, même quand il ne console pas immédiatement. Le bonheur suppose également ce que le sujet fait de cette expérience. Les artistes peuvent donc nous aider à être heureux ; ils ne nous rendent pas heureux de façon automatique ni à eux seuls.

Sujet 3 - Cicéron : nature commune et justice

Thèse

Cicéron fonde le droit sur une nature humaine commune, plutôt que sur la seule diversité des opinions. Les ressemblances de raison, de sensibilité et de capacité d'apprentissage soutiennent la possibilité pour chacun d'accéder à la vertu.

Explication suivie

L'ouverture affirme que les humains sont faits pour la justice. Le texte veut rendre cette idée intelligible par leur communauté de nature. Les différences et les jugements déformés sont rapportés aux coutumes et aux opinions, plutôt qu'à une distinction fondamentale entre des humanités séparées.

L'argument de la définition générale est ensuite proposé : une même définition de l'homme s'applique à tous. Il établit, dans le raisonnement de Cicéron, une appartenance commune. Cela ne signifie pas que toutes les personnes possèdent les mêmes goûts, expériences ou résultats ; l'unité recherchée concerne ce qui les rend humaines.

La raison commune est précisée par une série d'opérations : évaluer, argumenter, réfuter et conclure. Les doctrines peuvent différer alors que la capacité d'apprendre est partagée. Les sens et les premières idées fournissent également une base comparable. Le texte présente ces points comme les arguments de sa thèse ; il ne constitue pas un test expérimental des capacités de chaque individu.

Enfin, la diversité des mots ne détruit pas la possibilité de jugements communs. La conclusion refuse d'exclure une nation de la vertu par nature. Le droit ne devrait donc pas dépendre uniquement d'une préférence locale ou d'un préjugé : il doit reconnaître la communauté humaine que le passage cherche à établir.